



Votre Flash infos communal

Juillet 2022

Chers Marsireorthais,

Je me réjouis de pouvoir m'adresser à vous à l'orée de cet été pour lequel je vous souhaite le meilleur : de pouvoir profiter de temps de repos, de temps en famille et, pour ceux qui travaillent, des meilleures conditions météo possibles !



Je profite de cet éditto pour partager avec vous une réflexion : nous avons la chance de ne pas habiter dans les villes de grande solitude, où il ne vient à personne l'idée de saluer ses voisins, de leur demander ou de leur proposer de l'aide quand il y en a besoin. Ce sont pourtant des relations précieuses qui se cultivent et s'entretiennent. Alors, n'hésitons pas : si de nouveaux voisins s'installent, à aller les accueillir et les saluer; si des voisins sont anciens ou malades, à aller leur faire une petite visite ou leur proposer un coup de main.... Cela facilite grandement les choses, et permet de faire perdurer cet esprit de village qui nous est cher à Saint Mars la Reorthie, tout comme le soin apporté à la propreté de la commune ou le respect des lieux publics qui sont de notre responsabilité à tous, et pas uniquement celle des services municipaux.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous vous souhaitons un très bel été, en bon voisinage et nous vous donnons rendez-vous le 1er juillet pour nos vœux d'été !

Patrice Bertrand



Santé : bonne nouvelle pour les habitants du Haut Bocage !



LA SEMAINE APRÈS 20H
LE WEEK-END*
UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECINE DE GARDE

*À PARTIR DU SAMEDI 12H

116117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE DANS VOTRE RÉGION

EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

116 117. Un numéro à retenir... C'est LE numéro que vous pouvez composer partout dans les Pays de la Loire **pour contacter un médecin de garde tous les soirs après 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés.**

Aujourd'hui, ce service s'enrichit, avec l'**ouverture d'un centre de soins non-programmés** qui permet de consulter un médecin généraliste aux Herbiers en journée pour un motif de consultation courant ne nécessitant pas le recours aux urgences.

Piloté par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Haut Bocage (communautés de communes des Herbiers, de Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges et Chantonay), **ce centre est accessible à tous les habitants.**

Alerte canicule !

FORTES CHALEURS :
QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



Dans le cadre du plan canicule, les mairies sont invitées à mettre en place un **registre des personnes vulnérables** sur chaque commune. Outre les habituelles recommandations – s'hydrater, ne pas faire trop d'efforts physiques, etc – vous pouvez vous inscrire si vous êtes ou si vous connaissez des personnes vulnérables. **Cela permet à la mairie de vous appeler en période de canicule pour savoir si vous allez bien et si vous avez besoin d'aides ou de conseils.**

Du nouveau à la cantine

Les tarifs de la cantine scolaire vont être revus cette année. **En cause, la hausse des prix de notre fournisseur pour la deuxième année consécutive.** L'année dernière, avec l'application de la loi EGALIM, leurs tarifs avaient augmenté de 20%, mais **le conseil municipal avait décidé de ne pas répercuter cette hausse.** Cette année, elle est répercutée dans une moindre mesure pour impacter au minimum les budgets des familles. **La mairie prend donc à sa charge une part significative du prix des repas.** Les nouveaux prix à compter de la rentrée 2022 : Repas régulier : 4€ - Repas occasionnel : 5,25€ - Tarif absence : 2,70€ - Repas adulte : 6,40€



Nouvelle serre municipale

La **petite serre municipale**, située le long du mur entre la maison des associations et le pré de la kermesse, **a été entièrement restaurée et végétalisée suite à des dégradations.** N'hésitez pas à venir admirer ce nouvel **espace métamorphosé en serre tropicale**, et à féliciter les équipes qui y ont travaillé, notamment Mathieu Landrit des espaces verts et l'équipe des sentiers ! Bravo et merci à eux.



Piscine

Malgré la hausse des prix de l'énergie, qui représentent une part importante des dépenses du centre aquatique intercommunal Cap Vert, **la communauté de communes du Pays des Herbiers a décidé de ne pas augmenter les tarifs d'entrée à la piscine pour les particuliers**, pour continuer à ce qu'elle soit accessible au plus grand nombre. **Pour rappel, à chaque fois qu'une classe de l'école Saint Médard se rend à la piscine dans le cadre scolaire, les entrées sont prises en charges financièrement par la mairie.**



• Visite du jury • Villes et Villages Fleuris

Le 21 juin, le jury du label national Villes et Villages fleuris est venu visiter notre commune pour valider le maintien de nos deux fleurs (réponse en octobre). Lors de la visite, les différents chantiers en lien avec le fleurissement de la commune, mais aussi les actions de sensibilisation et les projets ont été présentés. Ce classement, valable 4 ans, nous permet de valoriser non seulement le patrimoine floral et végétal, mais aussi la qualité de vie de Saint Mars... **Continuons donc de prendre soin de notre commune !**



• Toutes nouvelles, toutes belles ! •

La Vierge de la Colonne de la Boutarlière a été restaurée au printemps pour permettre de consolider sa base et de réaménager le socle, ce qui permettra une meilleure stabilité de l'édifice.

Avant ▼



Après ▼



Dans le même temps, à l'initiative d'un habitant de Saint Mars, **la Vierge du Calvaire sur la route de la Croix Bara a été complètement restaurée et repeinte.** Merci à Alain Reix qui a pris cette belle initiative. Le résultat est magnifique !

Avant ▼



Après ▼



• SOS coup de main •



On recherche des bénévoles !



Nous recherchons 2/3 personnes pour la commission fruits et légumes (dont 1 pour début 2023) et toujours aussi pour les permanences...

Contact : Sylvie Coutant - 06.84.39.45.99
lapetitefe@orange.fr



Pour rappel, les nombreuses associations marsiréorthaises sont toujours heureuses de trouver des bénévoles pour assurer différentes missions : permanences à Epimarsi, aide pour le pedibus de Familles rurales le mercredi matin, renfort ponctuel

pour l'organisation des manifestations de la commune... tous les talents sont les bienvenus ! N'hésitez pas à vous rendre sur la page associations de notre site internet pour voir laquelle vous conviendrait le mieux !



Nous recherchons des acteurs/actrices et des décors/machinistes. Contact : Sébastien Simon 06.52.38.65.94
theatrestjoseph@gmail.com



Nous souhaitons créer un nouveau service dans la commune : Le PEDIBUS.

Nous remarquons depuis plus d'un an une déception de la part d'enfants ne pouvant participer à la danse le Mercredi matin. Inscrits à l'accueil de loisirs,

personne n'est disponible pour les accompagner.

Nous vous sollicitons (parents, grands parents, oncles et tantes etc.) dans un premier temps pour entrer dans ce service en tant que bénévoles.

Votre rôle : accompagner à pied les enfants de l'accueil de loisirs à la salle du petit gué et/ou faire le trajet retour pour les raccompagner au centre.

Si vous êtes disponibles le Mercredi matin (horaires à préciser), n'hésitez pas à nous envoyer un mail à cette adresse : famillesrurales.stmars@gmail.com ou alsh.saintmars@gmail.com.

Nouveau producteur à la Renaudière

Bienvenue à **Maxime Coutand**, nouveau producteur bio de fruits et légumes ! Il est installé à La Renaudière et propose ses produits à la vente tous les jeudis de 16h à 20h. N'hésitez pas à passer le voir. A partir d'octobre, il proposera également des ventes d'arbres fruitiers.



Les Jardins de l'Yprésis
06.27.16.52.15
lesjardinsdelypresis@ecomail.fr

Clin d'œil paysager

En lien avec l'équipe des sentiers, l'école **Saint Médard** a créé dans la cour un **petit espace bien-être et détente** très apprécié des enfants.

Bravo pour cette belle initiative.



Agenda



Marsi Marché 17h-23h,
dans le bourg de St Mars
marché semi-nocturne du
Comité des Loisirs



Procession :
départ 21h de l'église de St Mars
direction la colone de la Boutarlière.
Chemin accessible à tous.



Tournoi de foot
des jeunes,
aux Epesses



Marche
gourmande



Consultations et
remarques liées au Pluieh.
9h-12h

Un peu d'Histoire ?!



... Origine du nom Croix Bara !

Quelqu'un a eu la bonne idée de demander quelle était l'origine du nom de la Croix Bara. **Joseph Bara** était un jeune garçon originaire de Palaiseau en région parisienne, qui suivit lors des **Guerres de Vendée** le général Desmarres pour combattre les Vendéens. A Jallais, dans le Maine-et-Loire, **il trouve la mort lors d'une altercation**. Desmarres, qui est alors en mauvaise posture, écrit à la Convention, à Paris, et **transforme cet épisode en un acte d'autant plus héroïque que le jeune homme n'avait pas 15 ans**. Robespierre s'empare aussitôt de la figure de Bara pour construire la **légende républicaine**, relayé par l'armée, les Beaux-Arts et l'école. **Pendant tout le XIXe siècle, Bara incarne la figure de l'idéal républicain, acceptant de se sacrifier sur l'autel de la patrie.**

Instituteur et secrétaire de mairie à Saint-Mars en 1831, Louis Deligny, profondément républicain, aurait de lui-même inscrit ce nom, qu'on trouve parfois avec un T à la fin, comme symbole de son appartenance républicaine...

N'oubliez pas...



Le numéro de
permanence
week-end pour
les urgences :
06.07.02.69.01



Si vous avez des informations à proposer :
communication@saintmarslareorte.fr
N'hésitez pas à l'utiliser, nous sommes
à votre écoute et serons très heureux de
vous répondre.



CIVOX

Téléchargez l'appli qui vous informe
des actualités de la commune ! Soyez
informés en temps réel des alertes météo,
travaux, élections, services publics...

À partir du 1^{er} juillet, la loi évolue pour augmenter l'accessibilité des décisions publiques.
Retrouvez les compte-rendus des conseils municipaux et les délibérations en ligne
sur notre site internet : saintmarslareorte.fr